

DEPARTEMENT
DES COTES D'ARMOR

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

ARRONDISSEMENT
DE LANNION

COMMUNE DE LANGOAT

Nombre de membres
en exercice : 15

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 12 octobre 2026

Date de la convocation :
Le 05 octobre 2026

L'an deux mil vingt-six, le douze octobre à dix-neuf heures

Le Conseil Municipal de la Commune de LANGOAT, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DELISLE Hervé, Maire.

Date d'affichage :
Le 05 octobre 2026

Présents : M. DELISLE Hervé, Mme SIMON Sophie, M. BOULANGER Jean-François, Mme MONTREER Muriel, M. DEVRIESE Raphaël, Mme GLORION Maryvonne, Mme BELLEC Carine, M. LE GOFF Didier, Mme LE ROUX Soizic, Mme L'ANTHOEN Virginie, Mme MORVAN Prescilia, Mme TREMEUR Julie, M. BOIREAU Thomas, M. BONNIEC Lucas.

Absents excusés : M. GUINIO Kevin.

Mme MORVAN Prescilia est nommée Secrétaire de Séance.

ADMISSION EN NON VALEUR

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal avoir reçu un courrier du comptable public de la trésorerie de Lannion faisant état de l'impossibilité de recouvrer plusieurs créances correspondant à des loyers communaux.

Le comptable public demande, en conséquence, l'admission en non-valeur des titres figurant sur la liste n° 8326990615, arrêtée au 30 juin 2026, pour un montant total de 1 455,60 €.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'admission en non-valeur des titres correspondant à la liste n° 8326990615, pour un montant total de 1 455,60 €.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDTIS
Pour extrait conforme,

Le Maire
H. DELISLE

La secrétaire de séance
P. MORVAN

